

Un Beauportois dans le Guinness

par Paul Saccà

Depuis cette année, la ville de Beauport a l'honneur de voir le nom d'un de ses citoyens inscrit dans le Livre de Records Guinness. Il s'agit de Serge Laflamme, un adepte du plus ancien art martial japonais, le Jiu-Jitsu.

En effet, le 15 novembre 1986, lors d'une compétition officielle de Jiu-Jitsu disputée à Ottawa, Serge Laflamme réussissait l'exploit de casser 160 blocs de ciment (approximativement 1 tonne) en uneminute et douze secondes. Les blocs étaient séparés par une distance d'un huitième de pouce. Le record a été réalisé devant messieurs John Therrien, Jean-Yves Thériault, champion mondial de kick-boxing, et son frère, le promoteur Victor Thériault, en plus de trois cent spectateurs attentifs.

Loin de s'endormir sur sa performance, Serge Laflamme devait récidiver le 25 juillet 1987 en brisant cette fois plus d'une tonne et trois quarts (208 blocs) en une minute et quatorze secondes, lors d'une tournée de promotion aux îles de la Madeleine. Le 2 juin 1989, Mme Martine Maviel, du bureau d'homologation du Guinness créditait Serge Laflamme d'un deuxième record mondial.

Serge Laflamme est âgé de trente ans et pratique les arts martiaux depuis une quinzaine d'années. En plus de plusieurs styles de karaté, il s'est entraîné à la boxe et au Taekwondo. C'est toutefois

dans le Jiu-Jitsu qu'il a véritablement trouvé sa voie: «Le Jiu-Jitsu est l'art martial japonais le plus ancien. Avec les années, il s'est toujours actualisé de sorte qu'aujourd'hui encore, il représente la forme la plus moderne d'auto-défense» déclare l'athlète de Beauport.

Une véritable passion

C'est le désir constant de se dépasser et un attrait indéniable pour tout ce qui est du domaine de l'inaccessible qui pousse Serge Laflamme à développer une véritable passion pour le cassage. Il soutient cependant que son record, même homologué, ne fait pas de lui un champion mondial. «Chaque style a son petit champion et, dès ce moment, les critères changent. J'ai déjà vu des types remporter des titres importants avec des performances absolument ridicules, soit



parce que la distance entre les blocs était trop grande (ce qui facilite beaucoup l'exé-

cutio

cutio du cassage) ou soit parce que les blocs eux-mêmes comportaient des irrégularités». Serge Laflamme a d'ailleurs été invité à trancher sur la question à l'émission **Le Journal du Sport** au défunt réseau TVSQ (canal 25).

Sa propre école

Serge Laflamme a maintenant sa propre école de Jiu-Jitsu située au 7 de la rue St-Vallier Est, à Québec. Si le cassage et l'enseignement occupent la majeure partie de son temps, il consacre également beaucoup d'énergie à préparer son examen de 3e dan qui doit avoir lieu en janvier prochain à Ottawa sous la direction de M. John Therrien. De plus, il anime toujours la série télévisée **L'Art de se défendre** sur les ondes de TV Plus (Câble 24).

Ce qu'il aimerait vraiment, mentionne-t-il, ce serait d'ouvrir une école ici même à Beauport. «Je sais qu'il y a déjà d'autres écoles implantées

mais le Jiu-Jitsu ne saurait leur nuire puisqu'il est essentiellement différent, tant par sa philosophie que par sa technique».